



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 24 juin 2022

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-deux à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

**MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)

**24-06-2022-10**

Date de convocation le 16/06/2022

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Présents : 12  
Procurations : 3  
Votants : 15

**Etaient présents** : Mmes CAZENAVE, BAZIARD, DAUBAS, GUITTONNEAU, ETCHART et ainsi que MM. CAMGRAND, CLAVÉ, LACOSTE, LAMASOU, LAPETRE LETARGUA et SALEFRANQUE.

**Secrétaire de séance élue** : Mme GUITTONNEAU

**Avaient donné pouvoir** : Mme LOQUET pouvoir à M. CLAVÉ,  
Mr HILLOOU pouvoir à M. LETARGUA,  
Mme GRAUX pouvoir à M. SALEFRANQUE

### **Convention de partenariat avec le centre social LO SOLAN pour la mise en œuvre du projet jeunesse**

Le Centre social Lo Solan accompagne la commune dans la mise en œuvre de sa politique jeunesse notamment auprès des jeunes de 12 ans à 15 ans.

Le bilan de cet accompagnement est positif puisque le Point Jeunes compte 19 inscrits depuis janvier 2022, dont 14/15 jeunes à fréquentent le Point Jeunes régulièrement (les mercredis + vacances scolaires).

Outre les animations et activités menées le mercredi et pendant les vacances scolaires (jeux de société, blind test, activités sportives, escape game, pâtisseries... les jeunes étaient présents lors des élections pour financer des sorties.. Une belle mobilisation des jeunes et des parents qui ont gérés ces ventes en autonomie. Cet argent va permettre de

Les jeunes ont adhéré à ces actions d'autofinancement, ils sont contents de « gagner leur argent »,

Le 11,12 et 13 juillet prochain, les jeunes ont organisé une sortie à Loudenvielle avec 12 jeunes (recherche d'hébergement, demande de devis pour les activités, ...).

Le groupe hétérogène a appris à « vivre ensemble » (le séjour va aussi leur permettre de consolider ce groupe). Ces premières actions sont un début, dès la rentrée de septembre, le groupe essaiera de mettre en place des projets structurants (Projet CAF, ...).

Au vu du bilan de cette première année, la commune propose de renouveler le partenariat avec le Centre Social sollicite la commune de Mont pour le versement d'une subvention de fonctionnement.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

**ACCEPTÉ** de verser une subvention de 36 000 euros au Centre Social de Mourenx.  
**DE SIGNER** une convention de partenariat ci jointe  
**DE PRÉCISER** que les crédits sont inscrits au budget 2022

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Envoyé en préfecture le 04/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le

ID : 064-216403964-20220704-24\_06\_2022\_10-DE

Jacques CLAVÉ